

Le Courriel d'information

n°189 – Mardi 28 novembre 2000.

ATTENTION J-8

Dans ce numéro

En bref...

1- Nice 2000 – On s'enchaîne, on se bâillonne... Samedi le Collectif de Nice a mené une action symbolique et très visuelle...
2- Nice 2000 – Les propositions de Lilliput. La Rete Lilluput est un gros réseau italien d'organisations contre la mondialisation libérale. C'est l'un des partenaires privilégiés d'ATTAC en Italie. Et comme des milliers et des milliers d'Italiens sont attendus à Nice...
3- Europe, Lobbies, etc. A mesure que les mobilisations se concrétisent des dizaines de manifestations, conférences, débats sont organisées en France : point d'orgue le 2 décembre, journée nationale d'actions locales.
4- Nice 2000 – Un petit point d'Information. Les Marches européennes, l'un des organisateurs de Nice 2000, nous proposent ici un moment d'Information clair et précis.
5- Manifeste pour une réforme de l'enseignement de l'économie. Les étudiants avaient lancé l'année universitaire précédente une pétition pour une réforme de l'enseignement de l'économie. Cette action est reprise cette année pour, nous l'espérons, qu'elle aboutisse avec succès. En tous les cas un point pour eux, l'Information a largement dépassé nos frontières et des publications étrangères se sont intéressées de très prêt à cette initiative.
6- Meurtre d'un militant. Nous avons déjà de nombreuses fois parlé de la situation des militants du MST au Brésil. Cet assassinat est le seizième...
7 Nouvelles d'OGM. Les municipalités passent à l'action en ce qui concerne les OGM...
8- Dakar 2000 – Dette – Femmes et Pauvreté. Dakar 2000 va débuter dans deux semaines. Vous trouverez dans chaque numéro des articles qui viendront compléter ceux que nous avions déjà publiés.
9- BNP- Paribas. Le feuilleton continue dans un silence assourdissant...

Nice 2000 – On s'enchaîne, on se bâillonne...

... et on obtient quelques résultats : la mairie accepte de recevoir le Collectif niçois pour parler organisation, salles, etc... Rien n'est encore joué. Mais revenons à samedi.

Imaginez : le palais de la préfecture et une impressionnante rangée de policiers, puis nous au premier plan enchaînés et bâillonnés, la foule sur les côtés (certains avait relayé avec des foulards), notre banderole jaune sous le soleil « sommet européen = démocratie bâillonnée » enfin l'envolée de revendications.



Ensuite tranquillement au lieu de nous disperser, nous sommes allés en traversant le marché à la mairie. Là on nous a laissé accrocher notre banderole sur les grilles de la mairie qui elle avait fermé ses portes avec des chaînes... Alors toujours enchaînés nous avons recommencé nos dénonciations et nos revendications jusqu'à l'arrivée d'un couple de mariés qui a posé avec nous sous la banderole, photo du siècle pour l'AFP, Associated Press, Sipa Presse, FR3 et tous les journaux locaux et régionaux, y compris italiens. Un membre des renseignements généraux est alors venu nous transmettre un message de sa hiérarchie : « SVP, arrêtez de dire que nous mettons des cars de CRS devant la faculté, nous les mettons sur le terrain militaire derrière, et là nous sommes chez nous ». « Dois-je comprendre que nous pouvons investir les lieux ? pouvez-vous me le mettre par écrit ? ». « Non j'ai juste le mandat de vous transmettre l'information. »

Nice 2000 – Les propositions de Lilliput

Les revendications de la Rete Lilliput pour faire de l'Europe une alternative politique à la globalisation néolibérale

Le chemin commencé à Seattle passe par une réforme radicale de Bruxelles.

En tant que Rete Lilliput nous voulons prendre position sur la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne approuvée à Biarritz en vue de la Conférence Intergouvernementale de Nice, sur les parties qui touchent de plus près le travail critique que nous menons au sujet des politiques néolibérales et de globalisation, afin de contribuer à une amélioration substantielle d'un texte d'une telle importance sociale e politique. En étroite collaboration avec d'autres mouvements européens de la société civile engagés sur ces thèmes nous adressons donc ces revendications à la Conférence Intergouvernementale de Nice:

1. L'article 133 du Traité d'Amsterdam, en ce qui concerne l'extension des pouvoirs du Commissaire au commerce sur de nouveaux thèmes comme l'investissement, les services, la propriété intellectuelle, ne doit pas être réformé. Nous retenons, en effet, que sa formulation actuelle doit être maintenue parce qu'elle permet l'existence d'un double niveau de décision (de la Commission et de chaque Etat membre) Un tel mécanisme, en effet, s'il peut constituer un frein à la pleine réalisation de l'Union, il est, en revanche, pour le moment, une des défenses possibles contre des politiques commerciales trop facilement influencées par les entreprises transnationales. Nous sommes convaincus que l'on ne pourra accorder qu'à une Union Européenne qui aura adopté des politiques industrielles et commerciales non subordonnées au credo libéral les pleins pouvoirs dans ces domaines.

2. Nous sommes pour une démocratisation du processus de décision qui accroît la responsabilité de la Commission, trop souvent opaque dans ses décisions et, maintes fois, conditionnée par de forts lobbies de pression industriels et financiers qui agissent sur la vie de l'Union dans l'extension des plate-formes de négociations. Cette démocratisation doit se dérouler
a. en conférant au Parlement Européen des pouvoirs de co-décision sur tous les thèmes prévus par l'articles 133;
b. en conférant au Parlement Européen et aux Parlements de tous les états membres un pouvoir de veto et l'obligation de ratification de tous les accords qui relèvent de la compétence de l'art. 133;
c. en réformant les procédures courantes pour éliminer le Comité 133 ou, dans le cas où cela se révèlerait impossible, l'obliger à la plus grande transparence vis à vis des Parlements.

3. Nous sommes fermement opposés à l'Accord Général sur le Commerce des Services projeté à Genève, à l'OMC avec le soutien de la Commission européenne: nous pensons que s'il était réalisé il déterminerait une éviction de la souveraineté sans précédent sur des thèmes fondamentaux dans la conception de service publique comme les pensions, l'éducation e la santé, en se mettant objectivement en contradiction avec les principes fondateurs et les garanties des citoyens de l'Union.

4. Pour les mêmes raisons nous sommes fermement contraires à l'éventuelle relance du Millennium Round vaincu à Seattle à l'Organisation mondiale du commerce, sur lequel malheureusement la Commission européenne et de nombreux Gouvernements membres, en particulier le Gouvernement italien qui préside le G8, jouent un rôle de traction.

5. En général, nous retenons que la Charte dans son ensemble ne constitue pas un texte suffisamment innovateur et positif pour pouvoir l'approuver avec valeur de Charte Constitutionnelle: nous demandons que les gouvernements des pays membres de l'Union Européenne déclarent leur intention de procéder à des améliorations ouvertes aux contributions



des organisations de citoyens dans une optique plus attentive aux dangers de la globalisation et du libéralisme e plus préoccupée des questions telles que: chômage en Europe et dans le Sud du monde, mouvements migratoires causés par la pauvreté extrême, par la guerre et par les répressions, protection de la santé et de l'environnement, redéfinition de la souveraineté et du concept d' " espace publique " à la lumière des transformations connues sous le nom de " globalisation ".

6. En collaboration avec des dizaines de mouvements européens de la société civile organisée, comme Attac en France, qui travaille depuis longtemps pour empêcher les effets plus explosifs des politiques néolibérales et de globalisation, à côté des points cités in extenso ci-dessus, nous demandons aux Ministres réunis à Nice d'exprimer une position:
* favorable à l'annulation de la dette des Pays du Sud du Monde et de l'Est européen, en particulier de la partie due aux institutions publiques.
* favorable à l'introduction d'une taxe Tobin en faisant de l'Europe " une zone Tobin " et à l'utilisation du produit de la taxe pour des interventions consacrées à la création de projets d'autodéveloppement socialement et environnementalement soutenable dans le Sud du monde;
* contraire à la création dans le bassin Méditerranéen et avec les Pays Mercosur de zones de libre échange qui se révèlent systématiquement avantageuses pour les seuls Pays ou secteurs sociaux déjà forts selon le principe du " libre renard dans un libre poulailler";
* favorable au lancement d'un cadre organique de politiques innovatrices de collaboration paritaire et d'échange correct avec les pays de l'Afrique;
* contraire au projet de " nouveau partenariat transatlantique " avec les Etats Unis ;
* favorable à l'élimination des "paradis fiscaux" ou à l'introduction de contrôles plus sévères sur les flux de capitaux spéculatifs qui se réalisent à travers ceux-ci ;
* favorable à une politique monétaire européenne orientée vers la croissance et le travail, à travers une remise en discussion, dans les traités, de l'indépendance de la Banque centrale européenne et un contrôle démocratique sur celle-ci ;
* favorable à une réforme complémentaire des traités qui mette la cohésion économique et sociale au-dessus du principe de la concurrence;
* favorable aux revendications plus avancées des syndicats, en particulier celles en matière de droit de grève et de droit au travail;
* favorable à la défense du concept de service publique, que la Commission tente d'éliminer sous prétexte de " concurrence ";
* contraire à toute extension des pouvoirs de la Commission vis à vis des Etats membres qui ne soit pas accompagnée de la garantie d'une ferme amélioration des conditions de vie des citoyens européens, de ceux immigrés et réfugiés et de ceux provenant des Etats en attente de faire partie de l'Union Européenne ;
* favorable à la libre circulation des personnes et des idées (et pas seulement celles des capitaux et des marchandises) à l'intérieur de l'Union Européenne, à la concession des droits sociaux à tous les immigrés et réfugiés et à l'extension des droits politiques aux immigrés et aux réfugiés résidant dans un des pays de l'Union.

Pour Tavolo delle Campagne e la Rete Lilliput AIFO - Associazione Botteghe del Mondo- Beati i costruttori di pace - Bilanci di Giustizia - Campagna Chiama l'Africa - Cocoricò - Campagna Dire Mai al M.A.I./ Stop Millennium Round -Ired Nord - "Sdebitarsi" -Centro Nuovo Modello di Sviluppo -CTM/Altromercato -Mani Tese -Nigrizia -Pax Christi - Rete Radiè Resch - Campagna Riforma Banca Mondiale –WWF

Europe, lobbies etc.

Des dizaines de réunions et de conférences ont lieu partout en France en préparation des mobilisations de Nice. Le 02 décembre sera une journée nationale d actions locales. Voir http://attac.org/nice2000/ pour en savoir plus.

Le contre-sommet de Nice paraît marquer un tournant très important dans l'histoire de la construction européenne car il cristallise une triple prise de conscience. De plus en plus de citoyens et d'organisations mesurent que lorsqu'on parle d'Europe, il ne s'agit pas d'une abstraction mais de notre vie quotidienne. De plus les gens se rendent compte aujourd'hui qu'il existe une même logique entre la Commission européenne et les organisations multilatérales, telles que l'OMC, la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE. Et inévitablement ils se rendent enfin compte qu'on ne peut plus dire "c'est la faute à Bruxelles", comme souvent les ministres le disent. A Bruxelles, ce sont les ministres qui décident sauf en matière de concurrence. Il est donc tout à fait normal que les citoyens mécontents se tournent vers les vrais décideurs que sont les Quinze réunis en conseil européen.



Entre autres conférences-débats, on peut noter : Mardi 28 novembre à 20h au Centre culturel La Clef 21 rue de la Clef (Métro Censier) - entrée libre et Mercredi 29 novembre à 19 h 30 à la Maison des Associations, 93 la Canebière 13001 Marseille - entrée libre : « Europe inc. Liaisons dangereuses entre institutions et milieux d'affaires européens »
Pour plus d Informations paris11@attac.org pour le débat parisien, marseille@attac.org pour le débat marseillais.

Nice 2000 – Un petit point d information.

Première constatation incroyable : alors que l'Union européenne prétend proclamer une Charte des droits à Nice, nous allons d'abord devoir nous battre pour un droit élémentaire, le droit d'expression, en France !

En effet, les " autorités françaises " et notamment celles de Nice nous refusent tout lieu pour organiser le Contre-sommet. Même l'Université est interdite ! On n'avait jamais vu cela depuis que nous avons pris l'habitude d'être présent(e)s à chaque sommet européen. A Amsterdam, la municipalité avait même pris en charge le podium, les toilettes etc.Dans toutes les autres villes : Luxembourg, Cardiff, Vienne, Helsinki, Cologne, Lisbonne, Porto, nous avons connu de fortes présences policières, mais jamais nous n'avons été interdits de présence et de parole. C'est ce qui est en train de se passer à Nice. Le Collectif d'organisation s'est vu refusé toutes les salles disponibles. Des parlementaires européens verts n'ont même pas été autorisés à dresser un chapiteau. " L'Université " reste close. D'un maire d 'extrême droite plus habitué au carnaval et aux arrêts anti-mendicités, rien d'étonnant. D'un préfet du gouvernement socialiste français, on est en droit de se poser des questions. L'Union européenne s'est toujours construite à l'insu des peuples qui la composent : à Nice cela devient la caricature.

Que cherchent les autorités niçoises et françaises ? Croient-elles que pendant que l'on se battra sur le simple droit d'expression on oubliera le reste de leur Charte au rabais. Elles se trompent. Ces procédés minables et indignes d'un pays démocratique ne font que renforcer notre détermination dans notre combat pour les droits, tous nos droits.

Ces " autorités " préparent en fait les conditions d'une grande pagaille et de ses conséquences dont elles porteront l'entière responsabilité. Cela ne facilite pas notre tâche pour organiser, dans des conditions décentes, la venue des dizaines de milliers de manifestant(e)s qui viendront de toute l'Europe à Nice. Cela n'entamera pas pour autant notre détermination à nous faire entendre à Nice ! Sachez-le et en conséquence, jusqu'au dernier moment, il faudra être à l'écoute des dernières informations pour connaître les rendez-vous, régler les problèmes concrets etc.

La manifestation du 6**.** Il y aura en fait deux cortèges.

Le premier, celui de la CES. La manifestation partira de la Gare St Roch (gare des marchandises), se déplacera dans l'Est de Nice et reviendra à la Gare St Roch. Le trajet n'est pas définitivement fixé, mais au vu de l'étroitesse des rues du parcours autorisé par le maire de Nice, il faut s'attendre à un grand piétinement ! Des dizaines de charters, une cinquantaine de trains et cinq cents bus sont annoncés. Il est probable que dès le 6 au matin, il sera difficile d'entrer dans Nice et d'en sortir. La CES est pour l'intégration de la Charte, même en l'état. Mais si certaines structures syndicales comme la CFDT en France ne trouvent pas de mots assez forts pour louer cette Charte, d'autres composantes sont carrément contre comme les nordiques ou sont pour une " charte améliorée " comme la CGT française. Ce cortège ne sera peut-être pas aussi homogène que les ami(e)s de la Commission le voudraient, mais il serait dommageable qu'il soit le seul à marquer l'actualité.

De ce fait, il est de la première importance de faire entendre dès le 6 une autre voix claire et forte pour nos droits, tous nos droits, pour une autre Charte, une autre Europe dans un autre Monde. Ce premier temps fort est le but du deuxième pôle que nous formerons à cet effet avec pratiquement tous les réseaux associatifs en lutte (Marches européennes, ATTAC, réseaux contre la mondialisation, Marche des femmes, organisations des immigré(e)s, etc.) mais aussi avec toutes les structures syndicales qui veulent empêcher l' intégration de cette charte au rabais des droits sociaux et fondamentaux. Dans de nombreux pays se sont constitués des comités unitaires larges pour préparer cette montée sur Nice dès le 6. Nous fixerons notre point de rendez-vous précis dès que nous aurons connaissance du parcours exact de la manifestation. Soyez à l'écoute jusqu'au dernier moment (tout en sachant que les téléphones " mobiles " seront probablement déconnectés comme à Cologne.) !



A la fin de la manifestation, vers 18H, deuxième temps fort, nous tiendrons un meeting de rue international où prendront la parole des personnalités connues pour leur lutte contre le néolibéralisme (José Bové, Susan Georges, Pierre Bourdieu etc.), des représentant(e)s des divers pays. Ce meeting ouvrira la nuit de veillée (avec forums, concerts, initiatives etc.) qui nous mènera jusqu'au rassemblement et manifestations au moment de l'ouverture du sommet. Avec l'aide du Collectif de Nice, nous cherchons tous les lieux où il sera possible de faire un petit somme et de se restaurer pour être le plus en forme possible dès l'aube. Les premiers " servis " seront nos ami(e)s qui viennent de très loin (par exemple près de 30 heures de bus depuis Copenhague.). Il est probable que la participation dépassera toutes nos prévisions et il faudra donc se munir du maximum de vêtements chauds ou duvets (saison oblige) pour passer la nuit dans divers lieux occupés pour la circonstance..

Le jeudi 7 à 7H du matin. Gare Centrale.

Nous donnons rendez-vous à tout le monde pour le troisième temps fort, le jeudi 7 à 7H du matin à la Gare centrale de Nice (gare des voyageurs Nice-ville). Nous nous dirigerons alors vers le sommet pour rappeler à ceux qui nous gouvernent qu'ils ne feront plus l'Europe sans nous et contre nous et que dans l'immédiat, il faut bloquer l'intégration de cette Charte.

Cette journée et le lendemain seront enfin marquées par de multiples initiatives et forums dans le cadre du Contre-sommet. Des nouvelles dès que les choses se préciseront. Restez à l'écoute !

L'état de la mobilisation

Malgré les difficultés concrètes pour mobiliser en semaine et venir à Nice, les échos de mobilisation sont très encourageants.

En France, des centaines de villes grandes, moyennes ou plus petites, se sont annoncées au rendez-vous. Les meetings préparatoires le confirment. Les initiatives pour des trains gratuits se multiplient face au refus des autorités d'accorder des transports à des prix supportables pour les travailleurs et tous les " sans ". On perçoit depuis une semaine une montée en puissance.

De tous les autres pays d'Europe, notamment d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique, de Grèce, mêmes échos. Nous serons nombreux, très nombreux à Nice, à la mesure de l'enjeu de ce sommet. Cette mobilisation fera date dans l'histoire de l'Europe sociale.

Questions d'organisation.

A la lecture de ces quelques lignes, vous comprendrez que " Nice " ne sera pas facile, que beaucoup d'incertitudes demeurent sur ce que l'on appelle les " questions organisationnelles ". C'est la tactique des " autorités " françaises pour casser le mouvement. Elles se trompent : cela n'entamera pas notre détermination, au contraire. Psychologiquement et matériellement nous devons nous y préparer. De notre côté, nous faisons tout pour progresser en la matière et nous vous tiendrons informés au jour le jour."

Michel Rousseau**.** Secrétariat des Marches européennes. 22 novembre 2000.

Manifeste pour une réforme de l'enseignement de l'économie

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et des responsables des UFR d'économie

" Si elle [la théorie micro-économique standard] est fausse, pourquoi ne pas s'en débarrasser ? Je pense que les manuels sont scandaleux. Je pense qu'exposer de jeunes esprits impressionnables à cet exercice scolastique, comme s'il disait quelque chose sur le monde réel, est scandaleux. "

(Herbert Simon, prix Nobel d'économie, in Models of bounded rationality, vol. 3, 1997, p. 397)

MOUVEMENT DES ETUDIANTS POUR LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ECONOMIE 45, rue d'Ulm 75005 Paris autisme-economie@ifrance.com

Alors les économistes, on s'ennuie ? Eh bien il est temps de réagir ! Car depuis l'initiative prise par notre mouvement de faire circuler une lettre-pétition pour une réforme de l'enseignement de l'économie (cf. www.autisme-économie.org), le débat a été lancé un peu partout en France et à l'étranger. Les enseignants et les responsables nous prennent au sérieux. C'est donc le moment de traduire nos critiques en propositions :

La lettre appelait à sortir des " mondes imaginaires ". Pour atteindre cet objectif, il



convient d'avoir une connaissance fine de l'économie concrète, de ses acteurs et de son environnement. Les cursus devraient comporter une part beaucoup plus grande d'économie descriptive qui comprendrait l'histoire des faits économiques, l'étude des principales institutions économiques (Etats, institutions internationales, entreprises, syndicats, ménages, etc.), ainsi que la géographie économique.

Elle déplorait " l'usage abusif de la formalisation ".
La question n'est pas " pour ou contre les maths " : les techniques quantitatives et formelles sont justifiées, mais dans la mesure où elles répondent à des problèmes économiques précis (ex. : décisions d'investissement des firmes, effet des minima sociaux, etc.). Les maths ne sont pas une garantie de scientificité.

Elle s'inquiétait de l'absence de contextualisation des théories présentées. C'est pourquoi les cours devraient fournir les éléments nécessaires à une véritable réflexion sur les enjeux politiques et éthiques de l'économie, en partant de questions fondamentales (" à quoi sert l'Etat ? ", " qu'est-ce qu'une société juste ? ", etc.). Ces propositions ont pour conséquence la disparition des fameux blocs " micro 1, 2,. ", " macro 1, 2,. ", dont les contenus ne seront repris que s'ils sont vraiment nécessaires à la résolution de problèmes économiques (et dans le cours d'histoire des théories) : exit les calculs de TMS à longueur de semestres !

Tous les étudiants, enseignants et leurs représentants, sont appelés à apporter un soutien actif à ces propositions. C'est le seul moyen d'être enfin écoutés par une institution qui trop souvent résiste à toute volonté de changement.

Mouvement des étudiants pour la réforme de l'enseignement de l'économie 45, rue d'Ulm 75005 PARIS

Meurtre d un militant

Le matin du mercredi 21/11/ 2000, un dirigeant du MST a encore été assassiné. Une victime de plus de la répression planifiée et orchestrée par l'élite de l'état du Paraná (PR), représentée par le gouverneur Jaime Lerner, le Secrétariat de la Sécurité Publique, la Police Militaire (PM)et les fazendeiros.

Le compagnon Sebastião da Maia, 35 ans, père de 2 enfants : Jean Marcos da Maia (4 ans) et Daiane Ventura (11 ans), époux de Adelina Ventura Nunes (36 ans), "assentado" du Projet du Assentamento "Chico Mendes" à Querência do Norte, a été assassiné autour de 06 heures du matin, d'une balle dans la nuque, tirée à 10m de distance. Tiãozinho, comme il était populairement connu, a eu le crâne totalement explosé par le tir d'une arme de calibre 12.

En vérifiant les chiffres de la violence contre les travailleurs ruraux du Paraná, nous pouvons observer qu'il existe bel et bien un programme annoncé afin d'établir des procès, d'arrêter et d'assassiner les militants du Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre (MST).

Ce programme fait partie d'un pacte entre le Gouvernement de l'Etat, la police et les fazendeiros, appuyés par le Président Fernando Henrique Cardoso, qui au mois de mai dernier, se référant alors à l'assassinat du Compagnon Antonio Tavares, exécuté lui aussi par la PM/PR, lors du conflit qui a eu lieu sur la route BR-277, avait alors déclaré que cet assassinat devrait servir d'exemple, démontrant par là qu'il existe bien une couverture institutionnelle de la violence contre les travailleurs ruraux.

Toute cette violence, sponsorisée par la PM et les milices privées, sous couverture officielle, est de l'entière responsabilité du Gouverneur Jaime Lerner qui a paralysé le processus de la Réforme Agraire dans le Paraná en "favorisant" politiquement l'Institut National de Capacitation de la Réforme Agraire (l'INCRA), plaçant cet organe public fédéral au service unique des latifundiários.

Cette année, aucune famille n'a été "assentada" (installée) et il n'y a eu aucune désappropriation des aires improductives. Bien au contraire, l'INCRA, au lieu de réaliser la Réforme Agraire qui est de sa compétence, a commencé à "faciliter" le travail des mécanismes de répression, en fichant les militants et en criminalisant le MST.

Ces derniers jours, il y a également eu 3 désoccupations dans la région Nord-Ouest de l'Etat (à Santo Inácio et à Querência do Norte), emprisonnant 3 travailleurs, et le jour-même de l'assassinat de Tiãozinho, a eu lieu une désoccupation dans la région Nord de l'Etat (à Tamarana), où 4 travailleurs ont été arrêtés.

Le corps du compagnon Tiãozinho a été veillé dans le Secrétariat Regional du MST, à Querência do Norte et son enterrement a eu lieu, le jeudi 22/11/2000, à 9h00, au cimetière municipal de Querência.



Nous sommes indignés, révoltés par cet état de violence et de répression mis en place par le Gouverneur Jaime Lerner, que place ainsi en danger la vie de personnes innocentes, qui refusent simplement de vivre dans des conditions inhumaines, misérables, et qui pour cela luttent et rêvent d'une vie digne pour tous.

Chiffres de la violence dans le Paraná pendant le gouvernement Lerner : Assassinats : 16 Emprisonnements : 468 Lésions Corporelles : 322 Evacuations/Désoccupations : 124 Torturé(e)s : 07 Tentatives d'assassinat : 31 Menaces de mort : 45 Sources : Commission Pastorale de la Terre (CPT/Pr) Coordination Estaduale du MST/Pr

Réforme Agraire : Pour un Brésil sans Latifúndio!

Personnellement, vous pouvez adresser vos lettres de protestation aux adresses suivantes :

Gouvernador Jaime LERNER Palácio Iguaçu Praça Nossa Senhora da Sallette - 3o andar CURITIBA - PARANA CEP 80 500 30 909
Téléphone : 00 55 41 350 28 00
Fax : 00 55 41 254 73 45 ou 253 08 26
Mail du Gouverneur Jaime LERNER scgg@pr.gov.br
Mail du Secrétariat de la Sécurité Publique sesp@pr.gov.br

Nouvelles d OGM

Après la prise de position encourageante de la mairie de Chevry-sous-le Bignon (voir « Des mairies à l'action. » Courriel n°181) après les communes de Bouilly-en-Gâtinais et Nesploy, la commune de ST LOUP DE GONOIS s'est prononcée contre la culture à des fins expérimentales ou commerciales de plantes génétiquement modifiées sur la totalité de son territoire.

Reproduit ci-dessous le modèle envoyé, et donc adopté maintenant par ces communes. A noter que dans ce modèle, inspiré par le MEI et attac 45, les références au Code des Communes peuvent maintenant être remplacées par des références au Code Général des Collectivités Territoriales.

Plus d Informations : Damien MILLET attac45@attac.org

CONSEIL MUNICIPAL DE .....

PROJET DE DELIBERATION:

Considérant les risques que les Organismes Génétiquement Modifiés font courir au vivant et plus particulièrement :
Les risques d'atteinte à la santé humaine
Les risques d'atteinte aux équilibres naturels causés par les cultures en plein champ de plantes transgéniques notamment la possibilité que les gènes artificiellement insérés dans ces organismes soient irrémédiablement transférés à des plantes sauvages apparentées ou aux cultures voisines, non transgéniques, de la même espèce végétale ;

Vu le traité d'Amsterdam : en son article 174 en tant qu'il reconnaît le principe de précaution, renforcé par la loi dite " Barnier " du 2 Février 1995, qui spécifie que " l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable " ; en son article 95 §3 duquel peut être induit un niveau de protection élevé en matière de santé, sécurité, protection de l'environnement et des consommateurs (COM [2000] sur le principe de précaution) ;

Vu la jurisprudence européenne sur la " vache folle " (ESB) qui reconnaît qu'en cas de dommages graves et irréversibles " il convient de prendre des mesures sans attendre que soit pleinement démontrées la réalité et la gravité du risque " (CJCE 5 mai 1998) ;

Considérant l'actualité, qui démontre de plus en plus la pertinence de ce principe : affaires de l'amiante, du sang contaminé par le VIH, de l'E.S.B. ;

Considérant les dispositions de l'article L 121-26 du code des communes, édictant que le Conseil Municipal peut délibérer de tout ce qui a trait à l'intérêt de la commune ;

Considérant les pouvoirs du Maire en matière de police rurale (article L 131-1 du code des communes), et en matière de police municipale, l'article L 131-2 du code des communes précisant (alinéa 6) qu'il est de la compétence expresse du Maire de prévenir et de faire cesser "les pollutions de toute nature" ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de ...... décide



Article Unique : la culture, à des fins commerciales ou expérimentales, de plantes génétiquement modifiées est interdite sur la totalité du territoire de la commune de ………………

Dakar 2000 - Dette-Femmes et Pauvreté

(texte du Conseil des Organisations Non-Gouvernementales d'Appui au Développement - Congad - Sénégal)

Le remboursement du service de la dette due par les pays africains aux institutions monétaires internationales a eu pour conséquence la faillite de leurs économies nationales et le basculement de larges franges de la population dans la pauvreté. Concernant spécifiquement les femmes, les recherches menées sur les conséquences de la dette sur leurs conditions de vie, ont mis en évidence l'aggravation de la pauvreté dans ce groupe, compte tenu du rôle des femmes dans la famille et des discriminations dont elles sont victimes. Depuis quelques années, un important mouvement de résistance a vu le jour, qui exige l'annulation immédiate et sans condition de la dette des pays du tiers-monde. Pour apporter sa contribution à ce mouvement, l'Afrique organisera à Dakar du 11 au 17 décembre 2000,une conférence internationale sur la dette extérieure. Les femmes de la région, et les Sénégalaises notamment entendent profiter de cette occasion pour donner une grande visibilité à l'impact de la dette sur leurs conditions de vie d'une part et exiger que les stratégies qui seront élaborées lors de la conférence prennent en considération leurs problèmes spécifiques.

L'exemple du Sénégal :

Le Sénégal, à l'instar de la plupart des pays africains, est entré dans la spirale de la dette et, des le début des années 80, il s'est vu imposé par la Banque Mondiale et le FMI plusieurs plan d'ajustement structurel. L'objectif présenté de ces réformes était le rétablissement des grands équilibre macroéconomique et la restauration de la croissance, elles avaient en réalité comme principal objectif de s'assurer que la dette sera effectivement remboursée, sinon comment s'expliquer l'imposition de conditions hypothéquant tout développement comme la baisse des dépenses sociales et l' " ouverture " à sens unique au marché mondial. Mais les conditions liées aux PAS ne s'arrêtent pas là : les privatisations massives, la dévaluation, la suppression des subventions, la substitution des cultures vivrières par des cultures d'exportations, les réformes fiscales se sont ajoutées aux baisses de dépense sociales pour aboutir à une augmentation des inégalités. Ces réformes conçues dans le cadre étriqué du libéralisme ont outre échouée sur l'objectif de sortir le Sénégal d'un endettement insupportable (la dette a triplé depuis le début des années 80), mais elles ont fait peser le poids des efforts sur les plus démunis, et justement 70% des plus démunies sont des femmes. Déjà limitées dans l'accès aux ressources par une idéologie patriarcale leur limitant l'accès à la terre, au crédit, au matériel, à la formation technique, elles portent les difficultés que la famille rencontre lors des licenciements et des répressions sociales, lors de la chute du pouvoir d'achat, de l'exode rural. Malgré l'exclusion dont elles sont victimes, les femmes sont aussi promptes à rappeler qu'elles ne sont pas les seules dans cette situation, à s'exposer à la précarité par la recherche d'alternative dans l'auto-emploie mais aussi à créer une multitude de mouvement associatif de quartier, de producteur, d'usagers.

La question est donc d'accepter ce que la banque mondiale dit dans des mots à peine voilé : " les populations se débrouilleront toujours pour fournir éducation et santé minimales à leur jeunesse ". Faut-il accepter les causes de la paupérisation sous prétexte que l'augmentation de la pauvreté s'accompagne de recherche de stratégies de survie toujours plus inventives (notons que la prostitution fait malheureusement aussi partie de ces stratégies). Faut-il enfin accepter que les politiques d'ajustement structurel se soient accompagnées d'une augmentation des inégalités entre hommes et femmes entraînant pour ces dernières une augmentation des travaux répétitifs, une féminisation des travaux agricoles à faible rentabilité financière, une aggravation des inégalités d'accès à l'éducation pour les jeunes filles, une détérioration plus marquée de la santé physique et mentale, soit une augmentation de leur vulnérabilité. Comment se fait-il que le libéralisme des PAS affecte si différemment les femmes des hommes ? Parce qu'un system qui augmente les inégalités augmente aussi celle entre les hommes et les femmes mais aussi parce qu'un système d'éducation réduit à sa plus simple expression et plus inégal touche d'abord les filles (31% des filles sont scolarisées pour 40% des garçons en 97), parce que la réduction de l'emploie salarié touche d'abord les moins formés : les femmes, parce que la dévalorisation de la production domestique touche celles qu'on



a enfermées dans ce rôle, parce que l'augmentation des prix des produits et services de base touche la femme qui en a la charge, parce que l'augmentation des combustibles importés affecte directement la rentabilité des produits préparés par les femmes et que le retour aux combustibles de type bois de chauffe augmente directement la charge de travail, parce que les grossesses précoces, les viols, la prostitution, les avortements clandestins compromettent souvent l'avenir professionnel des jeunes filles.

Des solutions ?

D'autre voies possibles, sûrement : Le retour à la promotion des droits de la personne et de la femme par un développement durable, participatif, équitable et endogène. Un modèle de développement obligatoirement conçu, pensé et mis en oeuvre par les populations concernées. Cela signifie une entière participation de tous les acteurs (hommes et femmes) au processus de développement impliquant de considérer les femmes comme de citoyennes à part entière jouissant de tous les droits et étant responsables de leurs devoirs dans la société. Ce développement ne sera équitable que si toutes les couches sociales peuvent bénéficier des ressources. Cette rupture passera par des changements globaux :

1. le refus de payer une dette injuste, illégitime et odieuse
2. la ré allocation des fonds libérés par l'annulation aux secteurs sociaux prioritaire que sont l'éducation et la santé avec une attention particulière portée au rattrapage du retard de scolarisation des filles
3. la participation des femmes à la gestion des fonds libérés par l'annulation comme ceux liés aux nouveaux emprunts, ce qui implique une rupture dans la façon dont ces enjeux sont gérés, plus de transparence et une participation réelle d'organisations représentatives de la Société civile
4. une intégration régionale et sous régional
5. la promotion d'une économie sociale par l'utilisation des systèmes de financement alternatifs comme les banques populaires, les garderies communautaires, les banques de céréales. Ces initiatives doivent s'intégrer dans un ambitieux programme de reconstruction démocratique de l'état par le bas et s'intégrer ainsi dans une politique de décentralisation. Cette promotion doit aussi ambitionner de dépasser les limites réduites des micro-projet pour susciter le développement de PME, PMI
6. Un contrôle des grands investisseurs afin de leur imposer la fourniture de service de base à des prix accessibles aux plus défavorisé et dont la tarification est progressive plutôt que régressive.
7. La revalorisation des cultures vivrières et leur modernisation afin d'obtenir d'abord un minimum d'autosuffisance alimentaire
8. Le rejet de règles internationales de commerce décidé par une minorité pour une minorité
9. Le contrôle des fonds d'investissement
10. La taxation des transactions spéculatives
11. Le rapatriement des biens mal-acquis
12. L'appel à un impôt exceptionnel sur les grandes fortunes au niveau mondial
13. Le refus d'appliquer les politique d'ajustement structurel
14. La réforme ou la refonte de l'OMC, la Banque Mondiale et le FMI
15. l'organisation des luttes des femmes pour l'annulation de la dette et l'adoption de politique d'emprunts différentes, sous forme de réseau au niveau régional et international

BNP - Paribas

Toujours aucun changement dans la situation des abonnés de ces banques qui ne réussissent pas à recevoir le Courriel d Information deux fois par semaine, auquel ils avaient souscrit volontairement pour s Informer. Nous publions deux réactions supplémentaires :

1- Suite au courriel 187 et au message de P.L. que vous nous rapportez, j'aimerais apporter quelques informations supplémentaires. J'ai fait suivre le courriel à des amis. Pour l'un d'eux, je n'avais que son adresse professionnelle, à la BNP justement. Comme P.L., je pensais que seul l'objet du message serait analysé, j'ai donc changé l'objet de mon mail (un transfert) en mettant quelque chose de totalement neutre. Le message a été arrêté aussi. Donc il s'agit de l'ensemble du mail qui est analysé. Je dis bien analysé et non lu. Je n'imagine pas des bonshommes chargés de lire tous les mails. Une analyse de texte doit être effectuée à la recherche de mots-clefs (ATTAC par exemple). Le mail est alors rejeté simplement, ou envoyé vers un service qui le lirait pour décision définitive. Ne soyons pas trop parano, j'opte pour la première solution. Il serait intéressant de tester l'envoi du courriel en supprimant ce qui peut ressembler à un mot clef. Remarquez qu'il est courant pour une entreprise (pour se prémunir des virus et pour ne pas surcharger ses serveurs) de rejeter certains types de pièce jointe, après analyse de l'extension, voire du



nom de fichier. Si votre employeur est courtois, il vous prévient de cette politique. Soit par un avis diffusé lors de la mise en place, soit au coup par coup (comme ici à la BNP). Enfin, j'ai eu l'occasion de passer dans le service informatique d'une autre "Grande Banque" (que de grandes banques dans notre histoire). Il se disait de façon trop insistante pour que ce ne soit pas au moins l'ombre de la vérité que les Boîte aux Lettres étaient passées en revue par des membres de la DRH. Vrai ou faux ? Je ne sais pas. Ce que je sais, c'est que c'était techniquement possible. Méfiez-vous de votre BAL si elle se trouve hébergée sur un serveur (sur un espace dit personnel, par exemple). Bien sûr, ceci est illégal, mais il est interdit aussi d'utiliser sa BAL (son téléphone, la photocopieuse, etc) à des fins personnelles... (HRD)

2- Je suis abonné a la lettre d'information que propose ATTAC (et heureux de l'être). Et adhérent d'ATTAC. Je prends en général avec une confiance relativement aveugle l'information qui m'est livrée, conscient que je suis de ma sous-culture dans les domaines économiques et financiers. L'article "Droit a l'information et liberté d'expression", dans la lettre numéro 186, m'interpelle aujourd'hui sur la bonne foi et la qualité de jugement de son auteur. Il me semble en effet que vous sur-réagissez au phénomène que vous exposez (filtrage d'e-mails dans une entreprise de droit privé). Peut-être par manque d'information ? Je n'ai aucun rapport avec les sociétés bancaires que vous mentionnez. Je suis simple informaticien dans une PME, et une de mes tâches est la gestion de la sécurité des accès email, extranet, et internet de ladite PME. J'ai pour cela installé un pare-feu, et mis en place une analyse des activités électroniques sur la ligne spécialisée qui relie la société a l'Internet. Et je ne me sens pas l'âme d'un flic du cyber-espace. J'ai proposé à la DRH une Charte d'utilisation d'Internet, qui vise à responsabiliser (exemple: interdiction de s'abonner à des forums nazis, politiques, d'opinion) les utilisateurs / employés dans leurs pratiques Internet. Et cela, en respectant les directives de la CNIL. Il est notamment stipulé que l'Internet - et donc: téléchargements et emails - est réservé à une utilisation professionnelle. A ce titre, donc, j'évite de m'abonner depuis mon email professionnel à la lettre d'ATTAC. Le bénéfice de la Charte Internet pour la société est: diminution de la quantité de données qui transitent sur la ligne spécialisée Internet, sécurité informatique accrue, couverture égale en cas de "dérapage" d'un collaborateur (cf. forum nazi ou pédophile). Le bénéfice pour les employés: accès plus rapide a Internet (moins de téléchargements de mp3 et de vidéo cochonnes par quelques employés peu regardants) et clarification des "limites de l'acceptable" en terme d'utilisation d'Internet sur leur lieu professionnel. Tout collaborateur sait maintenant qu'il peut utiliser Internet à titre personnel de la même façon qu'il utilise le téléphone de la société pour son usage propre. La comparaison avec le téléphone est pertinente: un usage occasionnel et raisonné est toléré. Tout collaborateur, s'il l'ignorait, est maintenant conscient que l'informatique est l'outil roi pour tout tracer et mémoriser. Les deux banques que vous citez, elles, ont simplement fait le pas et ont mis en place un moyen qui implémente physiquement la Charte que j'ai simplement soumis a la signature de chacun. A l'aune de votre ire, je suis néanmoins un sicaire de Ben Ali. Ben ça alors ! En vous remerciant vous et votre équipe pour la qualité habituelle de votre travail, je vous salue. (PC)

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

- Mardi: CH: BASEL – ES : MADRID - FR : QUIMPERLE – CLERMONT FERRAND – PARIS 11
- Mercredi : BE : BRUXELLES – FR: RENNES
- Jeudi: BE: CHARLEROI – BRUXELLES – FR : ROUEN – BURE SUR YVETTE – PARIS (Rencontres internationales) – PARIS 14
- Vendredi : TREVOUS – PONTOISE – ISSOIRE – MONTENDRE – BEAUMONT SUR OISE – MONTREUIL – ST GENIS POUILLY – PARIS (Rencontres internationales)

Calendrier international.



D'ici à la semaine prochaine voici quelques rendez-vous internationaux. Si vous souhaitez en savoir plus merci de consulter <http://www.globenet.org/aitec/calendrier/calendrier.htm>. Pour compléter ce calendrier, merci d'envoyer toute information à : aitec@globenet.org

- 28/11 : "FA AO RAHA 2000" Rencontre internationale des 2èmes Fora des Villages et Cités du Monde «Mondialisation et Développement Local», Madagascar
- 30/11 : « Pour une construction citoyenne du monde », Rencontre internationale à Paris, à l'initiative d'Espace MARX (et de nombreuses autres organisations) La Villette, Paris, France
- 01/12 : « Pour une construction citoyenne du monde », Rencontre internationale à Paris, à l'initiative d'Espace MARX (et de nombreuses autres organisations) La Villette, Paris, France
- 02/12 : « Pour une construction citoyenne du monde », Rencontre internationale à Paris, à l'initiative d'Espace MARX (et de nombreuses autres organisations) La Villette, Paris, France // Assemblée des collectifs de lutte contre le chômage des marches européennes La Villette, Paris, France
- 03/12 : Assemblée des collectifs de lutte contre le chômage des marches européennes La Villette, Paris, France
- 04/12 : Assemblée des collectifs de lutte contre le chômage des marches européennes La Villette, Paris, France